

VÉRIFICATION DES MESURES SANITAIRES

FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

SUD éducation met à la disposition des équipes une fiche récapitulant les points à contrôler dans le contexte de la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai 2020. Si un seul de ces points n'est pas satisfaisant, le protocole sanitaire n'est pas respecté.

À partir de cette fiche et des manques constatés, vous pouvez compléter utilement les Registres Santé et Sécurité au Travail (sans oublier d'en conserver une copie), à transmettre également à votre CHSCT et à votre syndicat SUD éducation (sudeducalsace@gmail.com). Votre droit de retrait fondé sur l'insuffisance du dispositif est fondé!

Votre droit de retrait fondé sur l'insuffisance c	lu disposi	tif est fondé !	
Nom de l'établissement scolaire :			
Ville et département :			
Date de la constatation : / / 2020			
> Cochez la case correspondant à vos observatio	ons sur le t	errain :	
Matériel de protection individuelle			
	oui	insuffisant (expliquez)	non
Macquee EED2 fournie par l'EN (2 par jour)			

	oui	insuffisant (expliquez)	non
Masques FFP2 fournis par l'EN (2 par jour)			
Masques chirurgicaux fournis par l'EN (2 par jour)			
Masques lavables fournis par l'EN (jeu de 2)			
Visières / lunettes fournies par l'EN			
Gants en latex fournis par l'EN			
Gel hydroalcoolique dans chaque salle			
Distributeur de savon dans les sanitaires			
Distributeur d'essuie-main jetable dans les sanitaires			

Prévention envers les personnels

	oui	insuffisant (expliquez)	non
Mise à jour du DUER de l'établissement			
Fiche individuelle de prévention			
Suivi médical par la médecine de prévention			
Tests virologiques			

Désinfection des locaux de l'établissement

	oui	insuffisant (expliquez)	non
Communication du protocole de désinfection			
Agent-e-s des CT en nombre suffisant			
Désinfection des locaux plusieurs fois par jour			
Désinfection des points de contact (poignées)			
Utilisation de produits désinfectants virucides			
Traitement spécifique des déchets infectieux			

Respect des gestes barrières

	oui	insuffisant	(expliquez)	non
Formation aux gestes barrières :				
 assurée par un médecin scolaire 				
 assurée par un-e infirmier-e 				
- à distance (M@GISTERE)				
- à distance (visioconférence)				
 renvoi vers le site ameli.fr 				
Respect des distances dans la salle de classe				
Respect des distances dans les espaces de				
circulation (couloirs, escaliers, cour)				
Protocole de circulation des usager-e-s				
Marquages au sol dans les bâtiments et dans les				
salles				
(sens de circulation)				
Marquages au sol dans la cour de récréation				
(distanciations physiques)				
Affichages dans les locaux (consignes, flèches)				

Accueil des élèves

	oui	insuffisant (expliquez)	non
Fourniture de masques à usage unique			
Formation aux gestes barrières			
 assurée par le médecin scolaire 			
 assurée par l'infirmier-e 			
- assurée par un-e enseignant-e			
 assurée par un autre personnel scolaire 			
Fourniture de gel hydroalcoolique Distributeur de			
savon dans les sanitaires Distributeur d'essuie-main			
jetable dans les sanitaires Thermomètre			
électronique			
Présence d'un-e infirmière à temps plein			
Présence d'un médecin scolaire à temps plein			

Comment est organisé l'accueil des élèves ? (rotations de groupes, organisation des récréations, organisation de l'utilisation des sanitaires, etc.)

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES